



Comité syndical du 16 novembre 2020

DELIBERATION N° 20-041

Objet : Modalités de mise en œuvre de la solution mutualisée d'hébergement informatique et de services numériques de Val d'Oise Numérique au sein du Datacenter public de Lognes dans le cadre du Groupement d'Intérêt Economique d'Infogérance Publique Communautaire

Le seize novembre deux mille vingt à quatorze heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

	<u>Sont présents :</u>	
Date de convocation :	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique
	Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
Date d'affichage :	M. Anthony ARCIERO	Délégué du Département du Val d'Oise
	Mme Christiane AKNOUCHE	Déléguée de la CC Carnelle Pays de France
	M. Olivier ANTY	Délégué de la CC Haut Val d'Oise
	M. Stanislas BARTHELEMI	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts
Acte rendu exécutoire :	M. Éric BAERT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes
	M. Philippe HOUDAILLE	Délégué de la CC Vexin Centre
	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
	<u>Ont donné pouvoir :</u>	
	M. Arnaud BAZIN	Délégué du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Pierre-Edouard EON
Publication ou notification :	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA Val Parisis a donné pouvoir à M. Gérard SEIMBILLE
	<u>Sont absents :</u>	
	M. Yves CITERNE	Délégué de la CA Plaine Vallée
	M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy-Pays de France
Secrétaire de séance :	M. Pierre-Édouard EON	

Le Comité syndical,

Vu les L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu le rapport n°20-041,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

RAPPELLE que Val d'Oise Numérique est membre fondateur du Groupement d'Intérêt Economique d'Infogérance Publique Communautaire (GIPC), structure de portage du Datacenter Public Communautaire régional de Lognes ;

PREND ACTE de l'information relative aux modalités administratives et financières d'accès au service de Plateforme de Virtualisation Mutualisée de Val d'Oise Numérique implanté au sein du Datacenter Public Communautaire de Lognes ;

FIXE les tarifs des différents services disponibles :

- Hébergement sec et connectivité :

Service	Coût unitaire TTC
Une baie 42 U 800 mm x1070 mm au sein du pod privatif de VONUM dans le DC public de Lognes	Coût unitaire d'acquisition/installation: 1500 € Récurent mensuel unitaire : 800 € (hors conso énergie) Rocade 1 paire de fibres MMR-Baie : 800 € forfaitaire Rocade 3 paires de fibres MMR-Baie : 1200 € forfaitaire Rocade 6 paires de fibres MMR-Baie : 1600 € forfaitaire
Emplacement 20 U dans les baies mutualisées au sein des NRO VORTEX et/ou DEBITEX	Coût unitaire mensuel : 900 € / mois Frais accès au service : 1200 € forfaitaire
Liaison activée 10G ou équivalent entre un des 3 POP VONUM vers le DC public de Lognes	Coût unitaire forfaitaire : 13 500 € (Frais de mise en service incluant la mise à disposition d'un port 10G dans le châssis 100G ADVA) Récurent annuel unitaire: 1200 € Incluant la maintenance et l'infogérance d'un port 10G

Service	Coût unitaire TTC
Mise à disposition d'une salle de replie	Selon besoin exprimé
Mise à disposition d'une salle de réunion	Selon besoin exprimé
Mise à disposition de postes de travail	Frais d'accès au service : 150 € Coût par poste de travail par jour : 35 €

- Hébergement sec et PRA :

Service	Coût unitaire TTC
Une baie 42 U 800 mm x1070 mm au sein du pod privatif de VONUM dans le DC public de Lognes	Coût unitaire d'acquisition/installation: 1500 € Récurent mensuel unitaire : 800 € (hors conso énergie) Rocade 1 paire de fibres MMR-Baie : 800 € forfaitaire Rocade 3 paires de fibres MMR-Baie : 1200 € forfaitaire Rocade 6 paires de fibres MMR-Baie : 1600 € forfaitaire
Emplacement 20 U dans les baies mutualisées au sein des NRO VORTEX et/ou DEBITEX	Coût unitaire mensuel : 900 € / mois Frais accès au service : 1200 € forfaitaire
Liaison activée 10G ou équivalent entre un des 3 POP VONUM vers le DC public de Lognes	Coût unitaire forfaitaire : 13 500 € (Frais de mise en service incluant la mise à disposition d'un port 10G dans le châssis 100G ADVA) Récurent annuel unitaire: 1200 € Incluant la maintenance et l'infogérance d'un port 10G

- Machines Virtuelles (VM) :

Service	Tarif H.T. / mois
VM de base (2vCPU, RAM 4Go, 50Go disque)	20,00 €
Extension 1 vCPU	4,00 €
Extension 1 Go de RAM	2,00 €
Extension 50Go de disque	4,00 €
<i>(Inclus accès Internet 1Gb/s mutualisé et 1 IPv4)</i>	

- Serveurs, stockage et sauvegarde (IaaS) :

Service	Tarif H.T. / mois
Serveur Hôte de Virtualisation dédié (256Go de RAM / 2x 36 Thread@2,2GHz / 2x 600Go SAS) (Interface réseau 2x 10Gb/s secourue + 1x 1Gb/s secourue)	210,00 €
Autre serveur dédié	Sur devis
Espace de stockage sur SAN 500Go	40,00 €
Espace de stockage sur SAN 1To	80,00 €
Espace de stockage sur SAN 5To	300,00 €
Espace de stockage sur SAN 10To	500,00 €
<i>(Infrastructure réseau 10Gb/s, 1Gb/s et hébergement inclus)</i>	

Service	Tarif H.T. / mois
Espace sur NAS sauvegarde (FTP / NFS / CIFS) - 500Go	5,00 €
Espace sur NAS sauvegarde (FTP / NFS / CIFS) - 1To	8,00 €
Espace sur NAS sauvegarde (FTP / NFS / CIFS) - 10To	70,00 €
Sauvegarde managé avec agent - 500Go	10,00 €
Sauvegarde managé avec agent - 1To	15,00 €
Sauvegarde managé avec agent - 5To	50,00 €
Sauvegarde managé avec agent - 10To	95,00 €

- Réseaux et sécurité (services connexes) :

Service	Tarif H.T. / mois
Firewall as a Service (4 zones maximum)	20,00 €
LoadBalancing as a Service niveau 3 (1 IP et 1 port)	15,00 €
LoadBalancing as a Service niveau 7 (1 URL et 1 port)	20,00 €
Haute Disponibilité VM Actif / Passif	30,00 €
QoS 3 niveaux (Temps Réel / Métier / Autre)	15,00 €
Nom de domaine (.com, .fr, .net, .org)	2,00 €
Boite email simple 10Go	1,00 € / boite
Boite email collaborative	5,00 € / boite
VPN Nomade SSL	5,00 € / compte

FIXE la cotisation annuelle d'accès au service "Plateforme de Virtualisation Mutualisée" à :

- 5% du montant total HT des services fournis l'année précédant celle du versement de sa cotisation pour l'utilisateur membre du syndicat,
- 7% du montant total HT des services fournis l'année précédant celle du versement de sa cotisation pour l'utilisateur non membre du syndicat ;

DONNE pouvoir au Président et au Directeur général, chacun pour ce qui les concerne, afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le Président

Syndicat Mixte Ouvert
Val d'Oise Numérique

Monsieur Pierre Édouard EON

